

Département de la Drôme Arrondissement de Nyons Commune de Roynac		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROYNAC			
<u>Date de convocation</u> : 02 avril 2025		L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril à dix-huit heures trente, Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Claudine CROZIER, 1ère Adjointe.			
<u>Convocation affichée le</u> : 02 avril 2025					
<u>Nombre de conseillers</u> :		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
En exercice : 10		ARNAVON Valérie	X		
Quorum : 5		LEBORNE Bernard	X		
Présents : 7		CROZIER Claudine	X		
Représentés : 2		COUTELIER Richard	X		
Votants 9		EHRHARD Philippe	X		
<u>Secrétaire de séance</u> :		GALLAS Michel		X	LEBORNE Bernard
E. VERNET		GAYET Emmanuel	X		
		LLABRES Pierre-Alexandre		X	COUTELIER Richard
		MORETTO Alfred	X		
		VERNET Emilie	X		

2025	-03	-01	Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 – Budget principal
-------------	------------	------------	---

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la Ville de ROYNAC,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du Budget principal,

Investissement :

Dépenses :	Prévu :	167 917.12
	Réalisé :	130 883.60
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes :	Prévu :	167 917.12
	Réalisé :	158 697.97
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement :

Dépenses :	Prévu :	419 823.52
	Réalisé :	377 616.85
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes :	Prévu :	419 823.52
	Réalisé :	550 194.78
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture

Investissement	27 814.37
Fonctionnement	172 577.93
Résultat global	200 392.30

- **DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Valérie ARNAVON**

